

Pièces à joindre à votre fiche d'inscription en fonction de votre situation

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

- Une photocopie de la carte d'identité recto-verso ou du livret de famille portant votre signature
- Une photocopie de la carte de séjour recto-verso portant votre signature
- Pour les étrangers fournir une attestation de langue française niveau B2
- Une photo d'identité portant au verso vos nom, prénom et formation préparée
- Pour les – de 25 ans** : 1 photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC ou JAPD) ou la photocopie de l'attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile
- Photocopie d'attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile pour la durée de la formation
- Contrat de professionnalisation** : complété et signé
- Pour les demandeurs d'emploi** : un avis de situation de moins de trois mois justifiant votre inscription à Pôle emploi
- Pour une formation financée** : accord de prise de l'organisme financeur
- Pour les bénéficiaires du RSA, ASS, AAH** : attestation de moins de trois mois
- Pour le règlement par chèque** : A l'ordre de l'agent comptable de l'université
- Pour le règlement par CB** : Veuillez renseigner le contrat de professionnalisation (un lien de paiement sécurisé vous sera envoyé par mail)

Les personnes relevant du régime de la formation continue ne sont pas concernées par le paiement de la CVEC (si vous l'avez réglée par erreur, vous pourrez vous faire rembourser après inscription, via le site dédié du CROUS)

Pour information :

La Direction de la Formation Continue sera fermée du 24 juillet au 22 août 2021 inclus
Inscriptions du 1^{er} au 23 septembre 2021

Pendant la période de fermeture du service, nous vous remercions de ne pas envoyer de dossiers par voie postale, ni de les déposer dans la boîte aux lettres

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Articles L.6353-3 à 6353-7 du code du travail)

LES PARTIES GRISÉES SONT A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE

§ **Entre les soussignés :**

L'Université d'Angers, représentée par son président, Christian ROBLEDO, 40 rue de Rennes – 49035 ANGERS et par Monsieur Thierry LATOUCHE, Directeur de la formation continue

Déclarée auprès de la préfecture de la Région des Pays de Loire sous le Numéro : 52490195049

Et ⁽¹⁾

Désigné ci-après par le terme « stagiaire »

est conclu le présent contrat, en application des dispositions de la partie VI du code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie.

§ Article 1 : Objet de la convention

En exécution du présent contrat, l'Université d'Angers s'engage à accueillir ⁽²⁾
pour la formation ⁽³⁾ « **Capacité en droit 1^{ère} ou 2^{ème} année** » dans les conditions fixées par les articles suivants.

§ Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
- Nature de l'action : Formation certifiante
- Durée : 180 h
- Programme, objectifs, modalités de contrôles des connaissances sur www.univ-angers.fr

§ Article 3 : Organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu **le 24 septembre (en 1^{ère} année) le 25 septembre (en 2^{ème} année) 2021 au 30 juin 2022** à l'Université d'ANGERS.
- A l'issue de la formation, un diplôme sera délivré au stagiaire sous réserve qu'il ait satisfait aux épreuves à l'Université d'Angers.

§ Article 4 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter ou 14 jours pour des contrats conclus à distance. Il en informe la Direction de la formation continue de l'Université d'Angers – 19 rue René Rouchy – 49100 ANGERS par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

§ Article 5 : Dispositions financières

Le coût de l'inscription administrative est de ____€. Ce montant est forfaitaire exonéré de TVA. **Ce règlement se fera soit :**

- par chèque en une fois, merci de le joindre à votre dossier complété à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université
- par CB paiement en une fois, merci d'indiquer votre adresse mail
- par CB paiement en trois fois, merci d'indiquer votre adresse mail

§ Article 6 : abandon

En cas d'abandon du stagiaire en cours de formation, **les coûts de formation ainsi que les droits ministériels ne sont pas remboursables au-delà du 8 octobre 2021.**

§ Article 7 : Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal administratif de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

Fait, en deux exemplaires , à ANGERS, le

Pour l'Université d'Angers
Par délégation de son président,
Thierry LATOUCHE,
Directeur de la formation continue de l'université d'Angers

Le/la stagiaire

(1) compléter : nom, prénom, adresse

(2) nom, prénom

(3) intitulé de la formation

Fiche d'inscription 2021 | 2022

Les rubriques comportant un ● sont à compléter à l'aide de la notice d'inscription

N° ETUDIANT : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| **1**

1 NOM DE FAMILLE (figure sur l'acte de naissance) :
 PRÉNOM 1 : PRÉNOM 2 :
 NOM D'USAGE :
 N° INE (identifiant national étudiant) **OBLIGATOIRE** en majuscule : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| **2**
Mettre les accents sur les noms et prénoms le cas échéant **Attention : écrire le zéro = Ø**
 FÉMININ MASCULIN

1 DATE DE NAISSANCE |_|_|_|/|_|_|_|/|_|_|_|_| DÉPARTEMENT |_|_|_|_|
 PAYS DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :
 VILLE DE NAISSANCE : ARRONDISSEMENT :

1 SITUATION FAMILIALE 1 Seul.e sans enfant 2 En couple sans enfant
 3 Seul.e avec enfant.s 4 En couple avec enfant.s Nombre d'enfants : |_|_|_|

1 SITUATION DE HANDICAP A - Auditif V - Visuel M - Moteur AM - Auditif Moteur
 AV - Auditif Visuel T - Auditif Moteur Visuel MV - Moteur Visuel XX – Autres
 Relais Handicap <http://www.univ-angers.fr/handi3a> TEL. : 02 41 22 64 20
 Adresse : La Passerelle, 2 rue Lakanal (campus de Belle Beille) courriel : handi3a@univ-angers.fr

1 SITUATION MILITAIRE **3**
 ■ Étudiant né avant le 1er janvier 1979, dans quelle situation êtes-vous ?
 3 Exempté 4 Service accompli 5 Sursitaire
 ■ Étudiant né à partir du 1er janvier 1979, étudiante née à partir du 1er janvier 1983, avez-vous accompli :
 6 Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense et Citoyenneté 8 Recensement ou
 7 en Attente

1 PREMIÈRE INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS **4** Année : |_|_|_|_|_| / |_|_|_|_|_|
 Établissement :
 PREMIÈRE INSCRIPTION EN UNIVERSITÉ PUBLIQUE FRANÇAISE Année : |_|_|_|_|_| / |_|_|_|_|_|
 Établissement :
 Précisez l'Université de rattachement en cas de site délocalisé :
 PREMIÈRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ D'ANGERS Année : |_|_|_|_|_| / |_|_|_|_|_|

1 BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE **5**
 Série : Spécialité : Mention : Année d'obtention |_|_|_|_|_|
 Équivalence préciser : ou Baccalauréat étranger Année d'obtention |_|_|_|_|_|
 Établissement fréquenté : LY Lycée 16 Université 15 Autres écoles
 Nom de l'établissement : Département : |_|_|_|_|_|

1 ADRESSES **6**
Adresse permanente :
 Code postal |_|_|_|_|_| Ville : Arrondissement :
 Pays : N° de téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
 N° de portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Type d'hébergement pour l'année en cours :
 5 Logement personnel indépendant (hors chambre étudiant) 6 Chambre étudiant (chez un particulier)
 7 Autre

Adresse pour l'année en cours (si différente de l'adresse permanente) :
 Code postal |_|_|_|_|_| Ville : Arrondissement :
 Pays : Adresse mail :
 N° de portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| N° de téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

1 Régime d'Inscription **7** 2 Formation professionnelle financée 3 Formation professionnelle non financée
 5 VAE 6 VAPP 7 Contrat de professionnalisation

STATUT : 03 Stagiaire Formation professionnelle

PROFESSION DU STAGIAIRE 8
Catégorie socio-professionnelle du stagiaire |__|__|

Si vous êtes financé.e, précisez le type de financement 9

- 1 CPF de transition 2 Financement Entreprise
 3 OPCO 4 Pôle Emploi
 5 CFP Fonction publique 7 Salarié non financé
 0 Financement personnel sans activité A contrat de professionnalisation
 M Profession libérale

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

- 01 BTS 02 Classe Prépa Grandes Écoles ou Prépa intégrée
 03 École de commerce, gestion, compta (hors prépa) 04 École d'ingénieurs
 05 Établissement privé d'enseignement univ. (ex: UCO) 06 Établissement d'ens. sup. artistique ou culturel
 10 Établissement étranger 11 École Normale Supérieure
 13 École d'architecture 16 Université (y compris INSPE)
 15 Autres écoles ou cursus
 18 Établissement de formations paramédicales ou sociales
 LY Lycée
 00 Sans objet

NOM DE CET ÉTABLISSEMENT :
DÉPARTEMENT : |__|__|__| PAYS : ANNÉE |__|__|__| / |__|__|__|

SITUATION EN 2020-2021

- A Enseignement secondaire (y compris par correspondance et y compris les lycées français à l'étranger)
 B BTS C IUT D CPGE (non inscrit à l'université)
 E Ecole d'Ingénieurs (universitaire ou non)
 G CNED (uniquement pour la préparation des concours de l'enseignement)
 H Université (hors IUT – INSPÉ - École Ingénieur Universitaire)
 J École de Management (école de commerce, gestion)
 K Grands établissements (Instituts catholiques, École Normale Supérieure, CNAM, ENSAM, Etablissement hors université préparant aux concours paramédicaux ...)
 M INSPÉ
 Q Établissement étranger d'enseignement **secondaire**, y compris en France
 R Établissement étranger d'enseignement **supérieur**, y compris en France
 S Autre établissement ou cursus (hors secondaire, BTS, école d'ingénieurs, CPGE, université, IUT, INSPÉ, institut catholique, établissement préparant aux concours paramédicaux)
 T Non scolarisé en 2020-2021 et jamais entré dans l'enseignement supérieur (études différées)
 U Non scolarisé en 2020-2021 mais précédemment entré dans l'enseignement supérieur universitaire ou non (reprise d'études)

Nom de cet établissement :
Département 00 |__|__|__| Pays :

DERNIER DIPLÔME OBTENU 11 Dans le cas où vous avez obtenu plusieurs diplômes, il convient de retenir :

- le diplôme de niveau le plus élevé
- l'attestation de CPGE si vous possédez à la fois une attestation de CPGE et un DEUG
- le diplôme d'ingénieur lorsque vous avez à la fois un diplôme d'ingénieur et un master

Libellé du dernier diplôme obtenu.....
Code |__|__|__| (reportez-vous au tableau page 2, rubrique 11 de la notice d'inscription)
Département : |__|__|__| Pays : Année |__|__|__| / |__|__|__|
Établissement :

■ ÉTES-VOUS INSCRIT.E DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT EN 2021-2022 ? 2 1

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 01 BTS | <input type="checkbox"/> 02 Classe Prépa Grandes Ecoles ou Prépa intégrée |
| <input type="checkbox"/> 03 École de commerce, gestion, compta (hors prépa) | <input type="checkbox"/> 04 École d'ingénieurs |
| <input type="checkbox"/> 05 Établissement privé d'enseignement univ. (ex: UCO) | <input type="checkbox"/> 06 Établissement d'ens. sup. artistique ou culturel |
| <input type="checkbox"/> 10 Établissement étranger | <input type="checkbox"/> 11 École normale supérieure |
| <input type="checkbox"/> 13 École d'architecture | <input type="checkbox"/> 16 Université (y compris ESPÉ) |
| <input type="checkbox"/> 15 Autres écoles ou cursus (hors CNAM) | |
| <input type="checkbox"/> 17 CNED pour les préparations aux concours de l'enseignement | |
| <input type="checkbox"/> 18 Établissement de formations paramédicales ou sociales | |
| <input type="checkbox"/> 00 Sans objet, pas d'autres cursus | |

■ INSCRIPTION AU DIPLÔME POUR L'ANNÉE 2021-2022

Type de diplôme : Licence Master Licence professionnelle DUT Autres

Intitulé du diplôme 1 3 :

Parcours :

Titre d'accès : Interne → Intitulé du diplôme :

Externe → Diplôme autre cursus 1 4 |__|__|__|

Type établissement (cf. tableau en haut de page) |__|__|

Établissement |__|__|

Département ou Pays |__|__|

Année universitaire |__|__|__| / |__|__|__|

■ INSCRIPTION A UN DEUXIÈME DIPLÔME

Intitulé du diplôme 1 3 :

Parcours :

■ INSCRIPTION A UN TROISIÈME DIPLÔME

Intitulé du diplôme 1 3 :

Parcours :

■ CURSUS EXTERNE 1 5 Formations suivies antérieurement - à compléter obligatoirement

1° Année universitaire |__|__|__| / |__|__|__| Niveau de formation (années après bac) |__|

Diplôme autre cursus 1 4 |__|__|__|

Libellé et Type de diplôme (cf. 1 1)

Code |__|__|__| cursus : L M D

Département/Pays |__|__|

Libellé et type établissement (cf. ci-dessus) |__|__|

Obtention : Niveau Diplôme Crédits acquis : |__|__|__| VAE Situation année antérieure |__|

2° Année universitaire |__|__|__| / |__|__|__| Niveau de formation (années après bac) |__|

Diplôme autre cursus 1 4 |__|__|__|

Libellé et Type de diplôme (cf. 1 1)

Code |__|__|__| cursus : L M D

Département/Pays |__|__|

Libellé et type établissement (cf. ci-dessus) |__|__|

Obtention : Niveau Diplôme Crédits acquis : |__|__|__| VAE Situation année antérieure |__|

En application de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : les informations mentionnées dans ce dossier seront utilisées par l'université d'Angers dans le cadre de mon inscription, du déroulement de ma scolarité et pour la délivrance des titres et diplômes relatifs à mon inscription. Elles peuvent être utilisées dans le cadre de statistiques pour l'établissement ou pour le ministère. Un droit d'accès, de modification, de rectification et, pour un motif légitime, de suppression des données me concernant est possible. Dans ce cas, l'adresse courriel à utiliser est : scolarite@contact.univ-angers.fr

J'accepte que l'Université d'Angers traite ma photo d'identité afin de créer ma carte multiservices Pass Sup' nécessaire à mon identification à des fins pédagogiques, administratives et de sécurité, ainsi que pour afficher ma photo dans mon appli mobile Univangers. Par ailleurs l'Université d'Angers est susceptible de me prendre en photo dans le cadre de mes activités universitaires (cours, pratiques sportives...) et de reproduire ces images dans ses différents supports de communication (agenda étudiant, site internet...). Le photographe ou le réalisateur me préviendra sur place de mes droits et de ma possibilité de me retirer du champ.

Pour en savoir plus sur la gestion de mes données personnelles : univ-angers.fr/donneespersonnelles

Je soussigné.e, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans ce document

Fait à _____, le _____ signature :



www.univ-angers.fr

1 Numéro étudiant :

Ce numéro est à remplir uniquement si vous avez déjà été inscrit.e à l'Université d'Angers, sinon un numéro vous sera attribué le jour de l'inscription.

2 Numéro INE (11 caractères à inscrire en majuscules) :

Ce numéro est **indispensable** à votre inscription, vous le trouverez :

➤ en cas de **réinscription** : sur votre ancienne carte d'étudiant.

➤ en cas de **première inscription** à l'Université et si vous êtes bachelier.ère depuis 1995 : le numéro BEA qui figure sur votre relevé de notes du baccalauréat va devenir votre numéro INE.

3 Situation militaire :

La loi n°97-1019 du 28 Octobre 1997, modifiée par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010, fait obligation aux jeunes français nés à partir du 1er janvier 1979 et françaises nées à partir du 1er janvier 1983 de se faire recenser et de participer à une Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.).

▪ Le recensement est une démarche administrative, **à caractère obligatoire**, qu'effectue chaque Français dès l'âge de 16 ans. Lors de votre recensement auprès de la mairie de votre domicile, il vous sera délivré un certificat de recensement.

▪ La J.D.C. est une journée organisée pour sensibiliser les participants aux questions de la défense. Un certificat individuel de participation est délivré à l'issue de cette journée.

Votre dossier d'inscription, selon votre date de naissance, devra donc **impérativement comporter une photocopie** :

- de l'attestation de recensement,

ou

- du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (J.D.C.) ou de la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.)

La case « En attente » concerne les étudiant.e.s de moins de 18 ans sans attestation de recensement ou les étudiant.e.s de plus de 18 ans sans certificat de participation à la J.D.C. ou à la J.A.P.D.

Si vous n'êtes pas en possession de ces documents, vous devrez régulariser votre situation dans le courant de l'année universitaire auprès des services administratifs.

Ces certificats sont obligatoires pour vous présenter aux examens et pour la délivrance du diplôme.

4 Première inscription dans l'Enseignement supérieur :

Il s'agit de préciser l'année où vous vous êtes inscrit.e pour la première fois dans un établissement de **l'enseignement supérieur en France** (public ou privé), soit pour suivre une formation diplômante post-bac, soit pour préparer un concours de niveau

NOTICE D'INSCRIPTION

supérieur au bac (ex : CPGE, BTS, école de commerce, école d'ingénieur).

Il ne faut donc pas tenir compte des inscriptions précédentes dans une université étrangère. Elle exclut également les années où l'étudiant.e se serait inscrit.e dans un établissement de l'enseignement supérieur en tant **qu'auditeur libre**.

En revanche les capacités en droit et les DAEU, ainsi que l'ESEU, sont considérés comme des formations diplômantes.

L'année d'entrée dans l'enseignement supérieur est postérieure ou égale à l'année du bac.

5 Baccalauréat ou équivalence :

Pour un baccalauréat obtenu pendant l'année scolaire n/n+1, c'est l'année civile n+1 qui doit être indiquée.

Exemple : pour l'année scolaire 2020-2021, l'année d'obtention du baccalauréat est 2021.

Sont considérés comme « équivalence » : la capacité en droit, l'ESEU ou le DAEU, la validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels.

IMPORTANT

Si vous venez d'une autre université, vous devez demander le transfert de votre dossier auprès de votre établissement d'origine.

6 Adresse :

Veillez indiquer une adresse pour l'année en cours si vous avez un logement indépendant et une adresse permanente (adresse qui est la moins susceptible de changer, par exemple celle des parents), afin que nous puissions vous contacter même en cas de déménagement. Si cette adresse doit changer dans le courant de l'année, pensez à avertir votre service scolarité.

7 Régime d'inscription :

La Formation initiale : vous êtes étudiant.e ou étudiant.e salarié.e poursuivant des études à l'Université d'Angers.

La Formation par apprentissage : vous effectuez une formation en alternant des périodes à l'Université d'Angers et dans une entreprise ou un autre centre de formation.

Régime spécifique d'études

Sous conditions, certain.e.s étudiant.e.s peuvent bénéficier d'un régime spécifique d'études :

salarié.e, chargé.e de famille, sportif.ve de haut niveau, artiste justifiant une pratique de haut niveau, titulaire d'un mandat électif, statut d'étudiant.e entrepreneur, en situation de handicap ou de santé particulière, engagé.e dans un double cursus.

Plus d'informations et formulaire de demande sur :

www.univ-angers.fr Menu 'futur étudiant lycéen', 'infos pratiques', 'aménagement de scolarité'

Etablir la demande le plus tôt possible

8 Activité professionnelle :

Profession de l'étudiant.e et des parents, à remplir à l'aide de la liste ci-dessous :
Les chômeurs doivent être codés dans leur ancienne profession.

Agriculteurs sur petite exploitation	11	Ouvriers qualifiés de type industriel	62
Agriculteurs sur moyenne exploitation	12	Ouvriers qualifiés de type artisanal	63
Agriculteurs sur grande exploitation	13	Ouvriers qualifiés manutention magasin	65
Artisans	21	Personnels des services directs aux particul.	56
Cadres admin. et commerciaux d'entreprise	37	Policiers ou militaires	53
Cadres de la fonction publique	33	Professeurs et assimilés	34
Chauffeur	64	Profession de l'info, des arts et spectacles	35
Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus	23	Profession interm. adm. fonction publique	45
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81	Profession interm. adm. et com. Entreprises	46
Clergé et religieux	44	Profession interm. santé et trav. Social	43
Commerçants et assimilés	22	Profession libérale	31
Contremaîtres et agents de maîtrise	48	Retraités agriculteurs exploitants	71
Employés administratifs d'entreprise	54	Retraités artisans, comm. et chefs d'entrep.	72
Employés civils et agents de maîtrise	52	Retraités cadres	74
Employés de commerce	55	Retraités professions intermédiaires	75
Elèves/Étudiants	84	Retraités employés	77
Ingénieurs et cadres techn. d'entreprise	38	Retraités ouvriers	78
Instituteurs et assimilés	42	Sans profession - 60 ans (hors retraité)	85
Ouvriers agricoles	69	Sans profession + 60 ans (hors retraité)	86
Ouvriers non qualifiés de type industriel	67	Techniciens	47
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	68	Non renseigné	99

Le tableau ci-dessous précise les PCS dans lesquelles doivent être codées certaines professions :

PROFESSION	PCS	
Médecin hospitalier	34	Professeurs, professions scientifiques
Interne des hôpitaux	34	Professeurs, professions scientifiques
Maître auxiliaire	42	Instituteurs et assimilés
Maître d'internat et surveillant d'externat	42	Instituteurs et assimilés
Aide éducateur	52	Employés civils et agent de service de la FP
Conseiller d'éducation	42	Instituteurs et assimilés
Officier et élève officier des armées	33	Cadres de la fonction publique

Activité professionnelle :

Inactivité	A	Aide éducateur	F
Dispositifs de conversion (1)	B	Autre emploi jeune	G
Emploi inférieur ou égal à 1 mois	C	Étudiant rémunéré au titre de ses études, interne en médecine, doctorant	H
Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois	D	Étudiant fonctionnaire ou militaire rémunéré au titre de ses études	K
Emploi supérieur à 6 mois	E	Étudiant bénéficiant d'un Emploi d'Avenir Professeur	L

(1) Les dispositifs de conversion ne concernent que les étudiant.e.s bénéficiant de congés individuels de formation non exonéré.e.s des droits.

9 Bourses :

Les aides à la mobilité correspondent aux aides attribuées pour faciliter la mobilité des étudiant.e.s mais excluent celles attribuées dans le cadre d'échanges internationaux.

Les bourses de l'enseignement supérieur sont saisies au moment de l'inscription au diplôme page 3.

Les étudiant.e.s non boursier.ère.s doivent laisser ce cadre à blanc.

10 Situation de l'année précédente - Département -

Les étudiant.e.s fréquentant un établissement étranger dans le cadre de programmes d'échanges internationaux ou d'accords bilatéraux devront indiquer la modalité "00" dans la case "Département".

10 Dernier diplôme obtenu :

Dans le cas où vous avez obtenu plusieurs diplômes, il convient de retenir :

- le diplôme de niveau le plus élevé
- l'attestation de CPGE dans le cas où vous possédez à la fois une attestation de CPGE et un DEUG
- le diplôme d'ingénieur lorsque vous avez à la fois un diplôme d'ingénieur et un master.

code	Libellé type du dernier diplôme obtenu
001	Baccalauréat (Français)
002	DAEU
003	ESEU
004	Capacité en droit
010	BTS
011	DUT
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE
013	DEUG (y compris DEUG intermédiaire)
014	DEUG IUP
015	DEUP
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine,

	de pharmacie et d'ontologie
017	DEUST
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,...)
030	Diplôme d'éducateur
031	Diplôme d'infirmier
032	Diplôme d'orthophoniste
033	Diplôme d'assistante sociale
034	Autre diplôme paramédical et social
040	Licence et Licence LMD
041	Licence professionnelle
042	Licence IUP, Licence LMD-parcours IUP
050	Maîtrise (y compris Maîtrise intermédiaire)
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD-parcours IUP

052	MST
053	MSG
054	MIAGE
055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
056	Diplôme de Sage Femme
057	Magistère
069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU, ...)
070	DEA
071	DESS
072	MASTER
073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU, ...)
080	Docteur en médecine

081	DES pharmacie
082	DES médecine
083	Capacité médecine
084	Attestation de Formation Spécialisée
085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
086	DIS médecine
087	Dip Etude Spéc Compl Médecine
088	Dip formation générale santé grade Licence
089	Dip formation générale santé grade Master
500	Diplôme d'établissement étranger supérieur
501	Diplôme d'établissement étranger secondaire
510	DELFF
511	DALF
519	Autre diplôme supérieur
900	Aucun diplôme supérieur

1 2 Coursus parallèle :

Les étudiant.e.s fréquentant un établissement étranger dans le cadre de programmes d'échanges internationaux ou d'accords bilatéraux ne doivent pas renseigner la modalité "10" (établissement étranger d'ens. sup.) **mais "00"**.

1 3 Inscription au(x) diplôme(s) :

Écrire en toute lettre l'intitulé du **diplôme** en précisant **l'année** du diplôme et le **parcours**, le cas échéant (ex : 2ème année de Licence droit, économie, gestion, mention économie et gestion parcours gestion).

Titre d'accès : vous devez préciser le titre d'accès interne (diplôme obtenu à l'Université d'Angers) ou externe (diplôme obtenu dans un autre établissement) qui vous permet de vous inscrire au diplôme demandé.

1 4 Diplômes autre cursus :

Aucun diplôme (bac)	000	Diplôme d'architecture	005	Diplôme formation comptable	010
BTS	001	Diplôme d'enseign. art / culture	006	Diplôme établissement universitaire	011
Diplôme de commerce visé	002	Diplôme secteur paramédical	007	Diplôme établissement étranger	012
Diplôme de commerce non visé	003	Diplôme fonctions sociales	008	Autre diplôme	013
Diplôme d'ingénieur	004	Diplôme sect. Admin./ juridique	009		

1 5 Coursus externe :

Le cursus externe correspond aux formations que vous avez suivies dans un établissement autre que l'Université d'Angers. Cette rubrique est importante pour répondre à des enquêtes statistiques.

Niveau de formation : reportez-vous au tableau ci-dessous

< ou = baccalauréat	0	BAC + 4	4
BAC + 1	1	BAC + 5	5
BAC + 2	2	> BAC + 5	6
BAC + 3	3	Sans objet	9

Type de diplôme : reportez-vous au tableau figurant à la rubrique 1 1 page 2.

Si vous avez obtenu votre diplôme par VAE, cochez la case correspondante.

1 6 La CVEC : **IMPORTANT**

La Contribution de Vie Etudiante et de Campus est obligatoire et forfaitaire (92 € en 2021-2022). Elle remplace certains droits payés lors de l'inscription les années précédentes (FSDIE, Médecine préventive, ...).

Chaque étudiant.e et doctorant.e doit obligatoirement être en règle avec la CVEC avant l'inscription à l'université en se connectant au site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Après connexion, une **attestation de quittance avec un numéro** sera générée. **Elle sera exigée et contrôlée lors de l'inscription à l'université.** En l'absence d'une attestation en règle, l'inscription à l'université ne sera pas possible.

Les boursier.ère.s de l'enseignement supérieur sur critères sociaux sont exonéré.e.s mais doivent obligatoirement se connecter pour obtenir leur attestation. Les étranger.e.s Boursier.e.s du Gouvernement Français (BGF), doivent s'acquitter du paiement.

Les bénéficiaires de l'Aide Spécifique Annuelle du CROUS (ASAA), les réfugié.e.s. et les demandeurs d'asile enregistrés sont également exonérés mais doivent contacter le CROUS pour présenter les pièces justificatives puis obtenir leur attestation.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.messervices.etudiant.gouv.fr.

1 7 Code de non assujettissement aux tarifs différenciés :

Les tarifs différenciés prévus pour les étrangers d'une nationalité hors Union européenne, Espace économique européen et Suisse, ne sont pas appliqués à l'Université d'Angers. Si vous êtes d'une nationalité concernée, une exonération partielle automatique ramène le tarif à payer au même montant que celui des étudiants français et européens. Toutefois, pour permettre le calcul de cette exonération lors de l'inscription, il est nécessaire de renseigner le code qui correspond à votre situation. Pour toutes les situations, le calcul de l'exonération partielle est prévu. Pour certaines situations, un justificatif sera demandé (voir le tableau suivant).

Situation	Justificatif pour le service scolarité
Etudiant français ou communautaire et exonération totale par les <u>Bourses du Gouvernement Français</u> (BGF)	Notification BGF ressortissants communautaires
Etudiant étranger extracommunautaire s'inscrivant comme <u>apprenti</u>	Contrat d'apprentissage
Etudiant étranger extracommunautaire ayant débuté une <u>scolarité en France avant la rentrée 2019</u> dans un établissement public relevant du MESR	Certificat de scolarité ou carte d'étudiant de l'année 2018-2019 (si hors UA)
Etudiant étranger extracommunautaire <u>Réfugié</u> ou bénéficiaire de la protection subsidiaire Enfant de réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire	Pièce attestant du statut de réfugié ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire
Etudiant étranger extracommunautaire <u>résident longue durée</u> en France	Titre de séjour longue durée
Etudiant étranger extracommunautaire <u>membre de la famille d'un citoyen</u> d'un état membre de l'UE, EEE ou Suisse	Carte de séjour pays de l'UE, EEE ou Suisse
Etudiant étranger extracommunautaire rattaché depuis au moins deux ans à un <u>foyer fiscal</u> domicilié en France au 1 ^{er} janvier précédant l'année universitaire d'inscription	Justificatif de rattachement fiscal des 2 dernières années
Etudiant étranger extracommunautaire <u>québécois</u>	Carte d'assurance maladie québécoise
Etudiant étranger extracommunautaire et exonération totale par les <u>Bourses du Gouvernement Français</u> (BGF) ou les Bourses d'un Gouvernement Etranger (BGE)	Notification BGF ou BGE permettant l'exonération

www.univ-angers.fr

N'OUBLIEZ PAS DE DATER ET SIGNER VOTRE DOSSIER !

● Une question sur l'université, le logement, la restauration, les transports, la santé, l'orientation, les loisirs ? Contacter le guichet Infocampus.

www.univ-angers.fr > Menu « vie des campus » > Vie pratique

● Une carte d'étudiant **Pass sup'** vous attend après votre inscription. Reliée à un compte en ligne, elle vous permettra de payer vos repas au restaurant universitaire.

● N'oubliez pas de valider votre compte Espace Numérique pour consulter votre dossier, votre emploi du temps, vos résultats et notes aux examens et accéder à votre messagerie électronique sur le site de l'Université d'Angers.

www.univ-angers.fr > Mon université

BONNE ANNÉE UNIVERSITAIRE